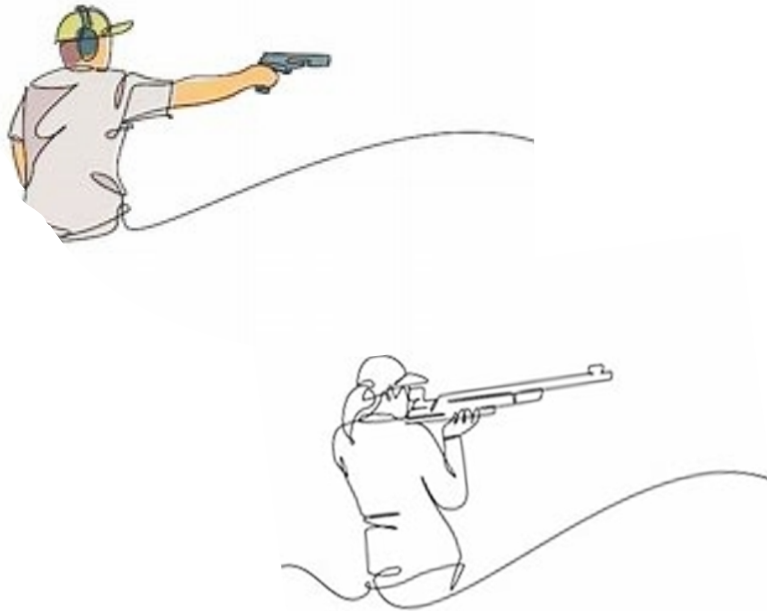


SOCIETE DE TIR DE CHATEAUROUX



**CAMPAGNE
LICENCES
2026-2027**

Guide de renouvellement

Sommaire

Rappels

1/ Validité des licences 2025-2026. **Page : 3**

Marche à suivre

1/ Vérification de la validité du certificat médical. **Page : 4**

2/ Le formulaire de renouvellement. **Page : 5**

3/ L'autorisation parentale. **Page : 5**

4/ Dépôt du dossier de renouvellement. **Page : 6**

5/ Règlement du montant de la licence. **Page : 6**

Aboutissement

6/ Délivrance de la nouvelle licence. **Page : 7**

Rappels

Les licences 2025-2026 sont valides jusqu'au **31 août 2026.**

Quelle que soit la date à laquelle la licence a été délivrée cette saison, elle devra **obligatoirement** être renouvelée au **1^{er} septembre 2026**. (*Exemple : une licence a été obtenue le 20 janvier 2026. Elle a donc été validée pour 7 mois et 11 jours*).

Sans son renouvellement **au 1^{er} septembre 2026** il sera impossible de poursuivre normalement les activités de tir sportif au sein du stand de la STC. (**A savoir : Utiliser les armes du club, transport des armes hors du domicile, acheter des armes et des munitions, demander une autorisation de détention ou son renouvellement, participer sans droit de vote à l'Assemblée Générale de la STC**)

Marche à suivre

Ouvrir le compte personnel EDEN. Consultation de l'espace privé et **vérification** de la date de fin de validité du **certificat médical**.

Deux cas de figure s'imposent :

- **A** - La date d'expiration arrive **avant le 31 aout 2026**. Il sera alors indispensable de demander à un médecin un nouveau certificat médical et ensuite le transférer sur le compte privé **EDEN**. *(Téléchargement de formulaire certificat médical 2026-2027 sur le site de la STC).*
- **B** – La date d'expiration va au-delà du **1^{er} septembre 2026**. Dans ce cas le certificat médical restera valide pour la saison **2026-2027**. Toutefois les compétiteurs de haut niveau auront intérêt à le renouveler pour un an à sa véritable date d'expiration.

Marche à suivre (*suite*)

2/ Le formulaire de renouvellement.

Se rendre sur le site de la STC. **Cliquer** dans la partie **DOCUMENTS** (*en haut à droite de la page d'accueil*). **Se positionner** sur l'emplacement **2026-2027** intitulé **RENOUVELLEMENT DE LICENCE**. (*Télécharger et compléter le formulaire en respectant scrupuleusement les consignes données*).

3/ L'autorisation parentale pour les mineurs

En complément du formulaire de renouvellement du mineur et éventuellement de son certificat médical, les parents, tuteur, tutrice devront fournir, complété et signé le document FFTir **AUTORISATION PARENTALE**.

(A télécharger sur le site du club en suivant le même cheminement que celui de l'étape 2 ci-dessus).

Marche à suivre (*suite et fin*)

4/ Dépôt du dossier de renouvellement

Les étapes 1,2 et 3 accomplies le dossier complet devra être déposé auprès des référents licences de la STC : Messieurs : LAURENT Vincent ou LE GAL Régis. Ou au secrétariat ou au président lors de votre passage au stand.

5/ Règlement du montant de la licence

Chaque saison les montants des licences sont fixés par les instances sportives (Fédération, Ligue du Centre, Département de l'Indre) et par le Comité Directeur de la STC **mi- juillet début aout.**

Après officialisations, un mail de l'administration de la STC sera adressé aux demandeurs pour les informer des montants des licences 2026-2027 et demander les règlements au plus tard pour **le 24 aout 2026.** (*Paiements possibles : Espèces, chèque, virement.*)

Aboutissement

6/ Délivrance de la nouvelle licence

Le règlement enregistré les référents licences feront parvenir la demande de renouvellement à la FFTir. Après validation par celle-ci la licence 2026-2027 sera positionnée sur les espaces personnels **EDEN** des demandeurs à partir du **1^{er} septembre 2026**.

Les détenteurs de la **licence 2026-2027** pourront poursuivre normalement leurs activités sportives et autres au sein de la S.T.C. et prévoir, c'est important, leur participation à l'Assemblée Générale de la STC qui se déroulera cette année le **02 septembre 2026**.

MERCI DE VOTRE ATTENTION

Les référents licences : Vincent LAURENT et Régis LE GAL

